

Contre l'alcoolisme

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **46 (1908)**

Heft 28

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-205188>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Pas plus malin que ça ! — Dans une gare :

- Vous retournez à Genève, monsieur ?
 - Oui, monsieur.
 - Quel beau temps !
 - Superbe !
 - On va bientôt partir pour la montagne.
 - Ah ! vous allez ?...
 - Oui, l'été à la montagne et l'hiver dans le midi, comme tous les gens qui se respectent, puis...
 - Vous êtes bien heureux !
 - Et vous, vous ne voyagez donc pas ?
 - Jamais !
 - Comment faites-vous alors pour changer d'air ?
- L'interlocuteur, impatienté :
- Je prends un autre morceau de musique.

Tout change. — Dans le cabinet d'un président de tribunal, deux époux sont cités en conciliation.

- Voyons, madame, dit le président, lorsque votre mari vous a épousée, il vous aimait ?
- Oh ! oui, monsieur, et je vous assure que son cœur battait fort.
- Et maintenant ?
- Maintenant... c'est sa canne.

A BORD DU « WINKELRIED » EN 1828¹

(Fin.)

MES lecteurs savent sans doute que le gouvernement du canton de Vaud a accueilli avec faveur l'invention des paragrêles. Sur toute la rive nord du Léman se dressent les perches blanches de ces engins ; mais nulle part ailleurs qu'aux environs de Lausanne je n'en vis une multitude aussi grande dans les vignes et les jardins. Je dois à la vérité de dire que cette singulière forêt gâte fort l'harmonie du paysage. Les conversations allèrent là-dessus leur train. Aux yeux des Anglais, ces paragrêles étaient une absurdité aussi bien qu'un manque de goût. Mais le maigre procureur de Morges en prit chaudement la défense.

— Je ne suis pas l'ami des nouveautés, dit-il, et je déteste plus que personne toutes ces inventions de notre époque au moyen desquelles on prétend rendre possible l'impossible ; le haut Conseil d'Etat sait que je l'ai toujours soutenu contre leur introduction et, Dieu merci ! nos fabriques ne connaissent pas encore les machines à vapeur, de même que nos lacs et nos rivières sont encore dépourvus, ou peu s'en faut, de bateaux à vapeur et de ponts suspendus. Mais, parmi ces appareils redoutables, les paragrêles font une glorieuse exception. Ceux-là menacent constamment notre vie et nos biens, ceux-ci au contraire nous préservent du malheur et font que nous ne tremblons plus, nous autres propriétaires, quand un nuage passe au-dessus de nos vignes.

— Mais, fit un passager, qui vous assure de l'infailibilité de ces piques ? Que les vigneronns en fassent l'essai, passe encore ; mais est-il juste que le gouvernement les contraigne à les planter avant que l'expérience ait démontré leur utilité !

— Oui, oui, répliqua le procureur, je sais qu'il est d'usage aujourd'hui de méconnaître le bien : c'est là le fruit du progrès ; chacun prétend être plus savant qu'autrui et la paternelle sollicitude du gouvernement ne recueille que l'ingratitude la plus noire.

— Le temps dira qui a raison, rétorqua l'autre en prenant congé de l'avocat des paragrêles.

Les paragrêles dont il est question ici étaient des perches de 35 à 50 pieds de hauteur, munies d'une pointe en laiton et d'un fil de même composition qui courait le long de la perche et se perdait dans le sol. On les plantait à environ 150 mètres l'une de

l'autre ; parfois aussi, on les fixait à la cime des arbres. Ce fut le naturaliste Daniel-Alexandre Chavannes qui le premier les fit connaître chez nous, dans un mémoire qu'il présenta, le 1^{er} septembre 1824, à la Société des sciences naturelles du canton de Vaud. Il cita d'abondantes preuves de leur efficacité en France et en Italie. Enflammées par son enthousiasme, les Sociétés des vignes de Lausanne, de Vevey, de La Côte s'occupèrent des moyens à prendre pour armer le territoire de ces tiges protectrices. Elles obtinrent l'appui du Conseil d'Etat et du Grand Conseil ; bref, à partir de 1825, on vit le vignoble se hérissier de cette plantation qui choquait si fort les yeux des passagers du *Winkelried*. Hélas ! la grêle se moqua si bien des paragrêles que, au bout de peu d'années, les vigneronns désabusés les arrachèrent partout. A Morges, nous dit M. F.-A. Forel, ils servirent dès lors, dans plus d'une maison de campagne, à suspendre les épis de maïs.

... Voici la riante ville de Vevey et son église de Saint-Martin, si majestueusement perchée sur la hauteur. A l'ouest de ce tableau dont les regards ne se lassent pas, un beau pont de marbre franchit de ses deux arches le cours de la bouillonnante Veveyse. Le *Winkelried* stoppe à une brève distance de là, en face de la place du Marché, à laquelle aboutit une belle allée ombragée, appelée Derrière-l'Aile et qu'entourent des maisons d'un aspect propre et confortable. Tout au bout de cette place, qui frappe par son étendue, se dresse un édifice ayant un péristyle à colonnes et un clocheton ; c'est la halle aux blés ou la « Grenette », comme on l'appelle ici. De jeunes arbres ont été plantés à côté de cette construction ; il y en a d'autres — des marronniers à fleurs roses — le long de la rive, avec des bancs pour les promeneurs. Tout ici respire le calme, la sérénité et le bien-être ; aussi n'est-il pas étonnant que les étrangers, et tout particulièrement les Anglais, aient pris l'habitude de venir passer l'été, et parfois toute l'année, dans cette ville où dans les villas qui ornent la contrée entre Vevey et Montreux.

De nombreux curieux attendaient l'arrivée de notre bateau à vapeur. Ils étaient alignés en partie à l'extrémité du môle d'un port en construction. Parmi eux se trouvaient quelques dames élégantes, qui, agitant leurs mouchoirs dans la direction du *Winkelried*, coururent à la rencontre de toute une société qui en descendait. C'est ici aussi que débarqua monsieur le procureur. Vous ne sauriez vous imaginer l'air heureux qu'il eut, aussitôt qu'il se sentit de nouveau sur la terre ferme ! Diminué de quelques unités, le nombre des passagers s'accrut d'autre part de deux voyageurs en qui je reconnus avec une joyeuse surprise l'Anglais P. et le major suédois F., dont j'avais fait la connaissance lors d'un précédent séjour à Vevey. Nous allâmes déjeuner tous trois dans la cabine, tandis que, le bateau s'étant remis en marche, la rive déroulait les sites qui la rendent si pittoresque. Clarens se présenta à nos yeux avec son château du Châtelard, puis vint Montreux, que, depuis quelques années, on compare à Nice et à Hyères, et non sans raison, car innombrables sont les poitrinaires qui ont trouvé ici la guérison, ou du moins un allègement de leurs maux.

Notre auteur énumère avec un brin de pédantisme les noms de toutes les bourgades et de toutes les montagnes devant lesquelles vogue le *Winkelried*. En face de Meillerie, la beauté du paysage lui arrache des cris d'admiration, au grand étonnement du Hollandais :

Tandis que je ne trouvais pas de mots pour exprimer mon ravissement, le fils des Pays-Bas, tout en convenant que la rive ne manquait pas d'attrait, déclara qu'elle serait plus belle encore sans les hautes montagnes qui s'avançaient bêtement au premier plan.

— C'est pourtant joli ! fit le Français.

— Joli ! allons donc ! reprit le Hollandais, le canal d'Amsterdam à Utrecht m'offre mieux que cela : je n'ai qu'à monter sur le toit du Trek-

schuit pour voir s'étaler à perte de vue une contrée qui vaut bien celle-ci. On ne parle que de la Suisse, des merveilles naturelles de la Suisse ; mais, dans votre ville, les arbres empêchent de voir la forêt !

Il continua sur ce ton assez longtemps, mais nous ne l'écoutions plus. A Evian, le *Winkelried* s'arrêta pour déposer quelques passagers qui s'en allaient prendre les eaux d'Amphion. Connaissez-vous Evian ? La route du Simplon traverse la petite ville en ligne droite. L'église se trouvait sur son tracé. Au lieu de détourner la route, Napoléon éventra l'édifice et la fit passer entre ses murs, dans le sens de la longueur. Cheminant par là, il y a cinq ans, je vis ces ruines à gauche et à droite de la chaussée.

Cependant le ciel s'était rembruni peu à peu. Comme nous étions à la hauteur de Thonon, la pluie se mit à tomber. Toute la société se réfugia autour des petites tables de la cabine, à la lueur d'un grand nombre de chandeliers. Pour tuer le temps, nous disputâmes, mes deux amis et moi, des mérites respectifs des lacs de la Suisse, des lacs d'Ecosse et du Canada. J'affirmai que le Léman pouvait soutenir la comparaison avec les plus célèbres nappes d'eau douce du monde...

Il était près de neuf heures du soir quand nous atteignîmes Genève. Le port étant déjà fermé, on nous débarqua aux Eaux-Vives, d'où nous gagnâmes la ville à pied. Le Hollandais était à mes côtés. Je l'entendis demander au Français, qui avait une dame à chaque bras : « A propos, croyez-vous réellement, comme on le disait ce matin sur le bateau, que les vigneronns de ce pays-ci demeurent si loin que ça de leurs vignes ? » Il ne brillait pas précisément par la vivacité de l'esprit, le brave homme.

Contre l'alcoolisme. — On demandait à un pocharde converti :

— Enfin, qu'est-ce qui t'a corrigé ?

— Ah ! tu vas le comprendre tout de suite, toi qui es marié... Figure-toi que, quand j'étais ivre, je voyais ma belle-mère en double.

Officiel ! — On lit dans la *Feuille des avis officiels* :

« Le boursier de la commune de ..., percevra à l'auberge du ..., le ..., de 1 à 4 heures, la meisseillerie et la tauperie. Les retardataires seront pris en remboursement.

VOIX DU PASSÉ

Le pauvre Pierre.

Laissez passer le pauvre Pierre,
Enfants, à côté de vos jeux.
Son front s'incline vers la terre :
Peut-être vous deviendrez vieux.
Il vous aime, et vous laissez lire
Sur sa bouche, avec un sourire,
Ces mots du cœur : Soyez heureux !

Laissez passer le pauvre Pierre
Enfants, à côté de vos jeux.

Laissez passer le pauvre Pierre,
Devant vos rangs, jeunes soldats.
Malin sourire et tête altière
A l'ancien n'en imposent pas.
Lorsqu'on vous portait en nourrice,
Il se retirait du service,
Débris de glorieux combats !

Laissez passer le pauvre Pierre
Devant vos rangs, jeunes soldats.

Laissez parler le pauvre Pierre :
Il peut encore avoir raison.
Un bon conseil, en mainte affaire,
A sauvé toute la maison.
On nous dit : C'est au plus bel âge
Que du savoir est l'avantage,
Et Mentor n'est plus de saison ! —

Laissez parler le pauvre Pierre :
Il peut encore avoir raison.

¹ Voir les n^{os} des 14 et 28 juin.